

DESTINATAIRE : Aux intervenants judiciaires de la grande région de Montréal

DE : François Bourque

DATE : 16 septembre 2009

OBJET : **Mise en place de lignes dédiées aux intervenants judiciaires**

Madame,
Monsieur,

Le ministère de la Justice a procédé depuis le 16 février 2006 à la mise en place de son Centre de communications avec la clientèle (CCC). Créé à l'intention des citoyens, le CCC leur permet d'accéder rapidement à de l'information de première ligne. La stratégie d'implantation retenue est découpée en trois phases.

La *première* déployée en 2006 et 2007 regroupait les petites créances, les mariages et les unions civiles, les dépôts volontaires, les services financiers ainsi que les renseignements généraux.

La *deuxième* phase se réalisera, pour le palais de justice de Montréal, au cours de l'automne 2009 et visera tout particulièrement le Greffe civil, le volet familial, la faillite et le non-contentieux.

La *troisième* concernera le Criminel, le pénal et la jeunesse et se réalisera en 2010 et 2011.

Le personnel du Centre est formé en conséquence, dédié à la réponse aux citoyens et aussi doté d'outils technologiques pour assurer une bonne qualité d'intervention.

Le CCC agit comme première ligne de service pour les citoyens alors que le personnel du palais de justice offrira le service aux intervenants judiciaires et aux professionnels du droit.

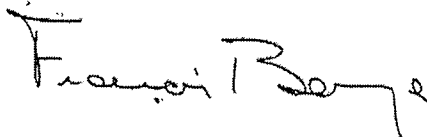
Afin d'effectuer un transfert harmonieux des appels des citoyens aux CCC cet automne, des travaux ont été entrepris afin de créer des lignes spécifiques et exclusivement offertes aux intervenants judiciaires afin qu'ils puissent rapidement rejoindre nos services. De cette manière, les intervenants judiciaires pourront rejoindre directement le palais de justice sans passer par le CCC.

Ces lignes téléphoniques sont en fonctions depuis ce matin. Les numéros de téléphone à composer sont les suivants:

- Le 514 393-2021 pour le bureau du Maître des rôles civils et familiaux du palais de justice de Montréal;
- Le 514 393-2028 pour le Greffe civil et le service de traduction du palais de justice de Montréal;
- Le 514 393-2030 pour le Service des jugements, chambre commerciale et faillites et le Greffe des matières non contentieuses et des évaluations psychiatriques du palais de justice de Montréal.

Ces trois numéros permettront aux intervenants judiciaires de rejoindre directement les services concernés. Ceux-ci sont à l'usage exclusif des intervenants judiciaires et ne doivent pas être diffusés de manière générale.

Vous remerciant à l'avance de votre collaboration habituelle, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

A handwritten signature in black ink that reads "François Bourque". The signature is written in a cursive style with a large initial 'F' and 'B'.

François Bourque, avocat
Directeur des services judiciaires civils